

CFA '18 LE HAVRE ■ 23-27 avril 2018
14^{ème} Congrès Français d'Acoustique



La Normalisation Acoustique dans le Bâtiment

P. Ozouf^a, S. Berger^b et M. Rehfeld^c

^aPlacoplatre, Centre de formation - BP161, 354 rue de Meaux, 93410 Vaujours, France

^bSaint Gobain Recherche, 39, quai Lucien-Lefranc, 93303 Aubervilliers, France

^cSaint Gobain, 6 avenue du général de gaulle, 95460 Ezanville, France

pascal.ozouf@saint-gobain.com

La normalisation acoustique bâtiment travaille sur la métrologie en laboratoire et in situ, ainsi que sur la prévision des performances des bâtiments à partir de leur conception, des matériaux, des produits/systèmes utilisés et mis en œuvre. Elle travaille également sur l'évaluation des performances (labo et in situ) par des indices globaux représentatifs. En particulier, une norme sur la classification acoustique des bâtiments est actuellement en cours d'élaboration, sur le même principe de ce qui se fait en thermique. On prend de plus en plus en compte la notion de confort, et pas uniquement des paramètres physiques. On détaillera ces différentes normes récemment publiées ou en cours d'élaboration au sein de l'ISO/TC43/SC2 et du CEN/TC126 "building acoustics", ainsi que les travaux en cours au sein de la commission Afnor S30F. Il s'agit du groupe miroir français de ces deux TCs et qui participe activement à l'élaboration de ces normes, tout en travaillant en avance de phase ou sur des projets spécifiques.